

trouve. C'est pourquoi ce sacrement, de sa nature et en tant qu'il dépend de sa vertu, ne confère pas seulement les habitudes de grâce et de charité, mais il excite encore aux actes, selon le langage de l'apôtre : « L'amour du Christ nous presse. » Ainsi l'âme est spirituellement fortifiée dans ce sacrement par le fait qu'elle y goûte des délices surnaturelles et qu'elle s'enivre des douceurs de la bonté divine, d'après ces paroles du cantique : « Buvez et mangez mes amis ; enivrez-vous, mes bien-aimés. »

Concluez, cher lecteur, à ce que l'Incarnation ajoute encore de spécial à la plus fervente des communions.

Les Fiancailles et le Mariage

Nos *Annales* ont l'honneur d'être reçues dans un très grand nombre de presbytères. C'est pourquoi elles se permettent de recommander à tous les prêtres occupés au ministère cette brochure, que nous avons reçue dernièrement : *Les Fiancailles et le Mariage*.

Le Décret "Ne Temere", du 2 août 1907, y est clairement commenté sous forme de catéchisme par questions et réponses. Nos confrères dans le sacerdoce en tireront certainement grand profit.

Il leur sera envoyé *franco*, pour la somme de 25 centins. On peut se la procurer soit aux : *Annales du Rosaire*, Cap de la Madeleine, soit chez l'auteur, le R. P. J. Duvic O.M.I., D. D. professeur de Théologie Morale, Scolasticat St-Joseph, Ottawa-Est, Ont.

Voici la lettre adressée à l'auteur par Sa Grandeur Mgr. Bégin, archevêque de Québec :

Honfleur, en visite pastorale,

18 juillet 1908.

Mon Révérend Père,

En visite pastorale depuis deux mois, je n'ai pas eu un instant pour vous accuser réception de votre ouvrage sur *Les Fiancailles et le Mariage*. Je viens de jeter un coup d'œil rapide sur cette brochure qui me semble résumer parfaitement le Décret Pontifical "Ne Temere". Sa doctrine y est exposée avec une très grande clarté. Votre travail sera d'une grande utilité à notre clergé et je me propose de le lui recommander lors de la retraite pastorale.

Avec mes félicitations cordiales, et mes sincères remerciements,

Votre tout dévoué en N. S.

† L. N. Arch. de Québec.